



Note d'information 26 mars 2020

Mes cher(e)s Etudiant(e)s,

La situation sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19 s'est encore aggravée avec maintenant une tension extrême. Vous vous êtes mobilisés de façon extraordinaire pour soutenir un effort de soins, sans précédents. Je vous en remercie à nouveau du fond du cœur. Sachez que nous sommes là, à vos côtés.

Voilà quelques points importants en complément des messages du 16 et du 20 mars qui précisent notamment l'organisation des évaluations et de la réserve sanitaire étudiante :

Jean Sibilia
Doyen

Samuel Bitsch
Responsable
Administratif

Cléophré De Turckheim
Responsable Administratif
Adjointe

Céline KIEFFER
Assistante
Tél : +33 (0)3 68 85 34 98
Port : +33 (0)6 88 96 02 45
celine.kieffer@unistra.fr

Vices-Doyens

Bernard Goichot
Bruno Moulin
Christian Debry
Elodie Fels

Responsables

Philippe Deruelle
Anne Charpiot
Anne Charloux
Izzie Namer
Vincent Castelain
Arnaud Sauer
Thomas Vogel

1. Le 1^{er} cycle et la PACES

1.1. La PACES

- Il n'y a pas d'information complémentaire par rapport à la note du 20 mars. La PACES est organisée de façon numérique, incluant le tutorat. La date reste fixée à fin mai, en accord avec la note ministérielle récente. (Annexe).

- **La coordination est assurée par Izzie Namer, Anne Charloux et Cyrille Blondet, en lien avec les responsables d'UE.**

1.2. DFGSM2 et DFGSM3

- Les cours seront en ligne progressivement grâce à la formidable implication des enseignants.
- Les évaluations de fin de deuxième semestre se dérouleront le plus possible à distance via les plateformes numériques. Elles se feront majoritairement sous forme de questions isolées
- Les épreuves des différentes UE et EC sont en cours d'analyse pour définir leur modification, avec un souhait de simplification.
- Les cours de séméiologie et les stages qui sont suspendus n'interviennent pas dans la validation.

- **Cet enseignement est coordonné par Anne Charloux.**

1.3. Les stages de 1^{er} cycle

- Les stages de 1^{er} cycle sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les étudiants du 1^{er} cycle (PACES, DFGSM2 et DFGSM3) ne sont pas concernés par les actions de terrain impliquant des soins aux patients sauf compétences particulières (exemple : étudiants passerelle ayant une formation de soignant).

Les étudiants de 1^{er} cycle ayant une compétence de soignant doivent contacter la coordination assurée par Elodie Fels et Philippe Deruelle pour la faculté, et Armelle Drexler pour la coordination hospitalière.

Faculté de médecine
Secrétariat Général
4, rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 34 98
Med.unistra.fr

2. Le 2^{ème} cycle et les ECN

2.1. Le 2^{ème} cycle

- Les cours doivent être suivis sur la base des référentiels, certains sont ou seront mis en ligne.
- Les évaluations de la fin mai se dérouleront à distance via la plateforme numérique SIDES.
- Les épreuves des différentes UE et modules à option sont en cours d'analyse pour définir les modifications de chacune d'elles, avec un souhait fort de simplification.

• **La coordination pour la faculté est assurée par Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

2.2. Les ECN

• Il n'y a pas d'information complémentaire par rapport à la note du 20 mars, avec une date qui n'a pas encore été fixée par les ministères.

• **La coordination pour la faculté est assurée par Vincent Castelain en lien avec Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

3. Les stages et gardes de 2^{ème} cycle

3.1. Les stages

• Les étudiants doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver votre santé afin d'éviter d'être infecté et infectant.

• Les stages et gardes ne sont pas obligatoires pour les étudiants fragiles qui en sont « dispensés » dans ce contexte épidémique. Ils doivent adresser à la scolarité un certificat médical (sylvie.rudloff@unistra.fr, delphine.depp@unistra.fr, carole.roos@unistra.fr).

Etudiants « fragiles » : selon les recommandations du Haut Conseil en Santé Publique : les femmes enceintes, les personnes présentant une insuffisance rénale, cardiorespiratoire, une cirrhose, des risques cardiovasculaires, un diabète insulino-dépendant ou présentant des complications, une obésité chronique ou une immunodépression (Annexe)

• La situation sanitaire actuelle est marquée par un nombre très important de formes graves et de décès dans des situations d'urgence et d'isolement familial des patients, ce qui entraîne une pression psychologique majeure pour nos étudiants de 2^{ème} cycle.

Nous souhaitons que cette dimension très importante soit intégrée dans la préparation de nos étudiants à participer aux soins dans chaque structure qui accueille des patients infectés par le Covid-19. Nous proposons déjà avec notre équipe de psychiatrie qui assure la vigilance CoviPsy HUS une cellule d'écoute dédiée aux étudiants. Nous allons discuter aussi de la possibilité d'une équipe mobile qui vienne soutenir les étudiants dans les unités accueillant des patients infectés (cf. paragraphe 9).

• Les stages de 2^{ème} cycle sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, mais les étudiants qui devaient débiter au 1^{er} avril constitueront la réserve sanitaire étudiante pour les 2 mois à venir. Ainsi, les étudiants qui débiteront le bloc de cours du nouveau bimestre au 1^{er} avril ne sont affectés à la réserve sanitaire que sur la base du volontariat.

☆ En conséquence, au 1^{er} avril, les étudiants n'auront pas à se rendre dans le stage auquel ils étaient affectés par le choix facultaire, sauf si la coordination (Elodie Fels – Philippe Deruelle) définit cette affectation comme nécessaire avec l'accord du chef de service.

△ La réserve sanitaire étudiante est donc constituée des étudiants de 2^{ème} cycle du bimestre débutant le 1^{er} avril et des volontaires du bimestre précédent, ainsi que des étudiants de 1^{er} cycle ayant des compétences de soignant définies.

- La réserve sanitaire étudiante est coordonnée par Elodie Fels et Philippe Deruelle en collaboration avec Armelle Drexler pour définir l'affectation des étudiants selon la réorganisation des structures de soins et les besoins liés à la situation sanitaire (fels.elodie@gmail.com , philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr)

3.2. Les gardes

- Les gardes qui sont particulièrement utiles sont assurées par les étudiants en santé selon l'organisation établie avec 3 colonnes de garde coordonnées par le CHU.
- Une souplesse est nécessaire pour s'adapter aux besoins, ce qui sera coordonné par Elodie Fels et Philippe Deruelle.
- Les gardes ne sont plus considérées comme un élément de validation dans le contexte actuel jusqu'à nouvel ordre.

4. Les stages et les gardes de 3^{ème} cycle

4.1. Les stages

- Ces stages doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver la santé de nos étudiants afin d'éviter qu'ils soient une population infectée et infectante.
- Les internes disponibles, sur la base du volontariat, peuvent être réaffectés dans leur subdivision, en fonction de leurs compétences, dans un service en tension pour faire face à la crise sanitaire, selon les instructions ministérielles relayées par l'ARS.

L'organisation définie est la suivante :

- (1) Les internes, sous la coordination de Lucas Gauer (Internes de spécialité) et Adrien Haas-Jordache (Internes de MG), coordonnent la réserve sanitaire étudiante (internes) en recensant les volontaires et en identifiant les besoins de terrain. Ce travail est fait en coordination avec Bernard Goichot pour la faculté est transmis à la DAM des HUS (Armelle Drexler).
 - (2) Les besoins du terrain (Territoire) sont recensés en accord avec tous, par la DAM des HUS qui travaille en collaboration avec les DAM des autres établissements. Ce travail doit être étroitement coordonné avec la cellule organisationnelle des internes (Lucas Gauer – Adrien Haas-Jordache – Bernard Goichot). **Le contact dédié pour centraliser l'organisation est DPAM@chru-strasbourg.fr .**
- Pour la présence sur le terrain, la protection de nos étudiants doit être assurée en particulier pour les stagiaires de MG auprès des MSU. En l'absence de protection suffisante, le MSU en fait part au coordonnateur et à la scolarité puis propose d'orienter l'interne vers la réserve sanitaire (cf. paragraphe 10).
 - Comme pour nos étudiants de 2^{ème} cycle, nous devons être particulièrement attentifs avec vous au stress majeur induit par cette crise sanitaire. Nous sommes à vos côtés. Dites-nous si vous êtes en difficulté... n'attendez pas.

4.2. L'affectation des internes pour les stages de Mai

- L'affectation des internes pour le mois de mai 2020 est reportée d'une durée d'un mois renouvelable une fois comme le précise l'instruction ministérielle.

4.3. Les stages interCHU et les disponibilités

- Les stages interCHU sont maintenus en privilégiant une prise de fonction au 1^{er} juin.
- Les disponibilités sont maintenues à la date prévue, sauf cas particulier.

4.4. Les agréments de la phase Docteurs Juniors

- La procédure d'agrément des docteurs juniors doit être simplifiée afin que les internes puissent connaître au plus tard dès la 3^{ème} semaine de juillet leur affectation pour le semestre de novembre, comme le stipule l'instruction ministérielle.

4.5. Les gardes

- Les colonnes de gardes sont évaluées en fonction des besoins liés à la situation épidémique en respectant les règles du repos de sécurité.

5. Les CCA/AHU et Assistants

- Les prises de fonctions universitaires (CCA, AHU) sont, dans l'état, maintenues au 1^{er} mai 2020. Les affectations de postes d'assistant hospitalier qui sont de la responsabilité des chefs d'établissements doivent permettre de répondre aux missions de soins urgents en priorité.

6. Les licences de remplacement

La licence peut être obtenue de façon simplifiée après un entretien téléphonique suivi d'un envoi par la poste ou par mail.

7. Les réformes des études médicales

Dans l'état, depuis le 20 mars, il n'y a pas de position définie par les ministères. Nous sommes dans l'attente de ces décisions.

- La gravité de la crise sanitaire justifie une réflexion sur le décalage d'un an des réformes du 2^{ème} cycle et le cas échéant du 1^{er} cycle.
- La réforme du 2^{ème} cycle doit être préparée avec efficacité et sérénité pour que nos étudiants puissent s'y insérer normalement. A ce stade, les conditions ne sont pas remplies, ce qui a incité la Conférence des Doyens à demander avec détermination un report de cette réforme.
- La réforme du 1^{er} cycle, qui est très engagée, justifie un effort pour maintenir l'agenda actuel. Les lycéens ont déjà exprimé leurs vœux sur Parcoursup qui a fermé le 12 mars dernier.

8. Les soutenances de mémoires, thèses et HDR

- La priorité est de faciliter une validation des mémoires et de thèses de façon dématérialisée sur la responsabilité des coordonnateurs de spécialités (mémoires) et des présidents de jurys (thèses d'exercice et d'universités).
- Des modalités identiques sont envisagées pour la soutenance des HDR.
- Une possibilité de « huis clos » est proposée, mais cela doit être une rencontre entre le président et l'étudiant sans la présence des autres membres du jury et du public.
- Les documents, attestant la validation, signés par le jury, peuvent être dématérialisés (signature électronique et tampon de la faculté).

9. Les stages internationaux

- Tous les stages internationaux et nationaux en dehors des inter-CHU sont suspendus jusqu'à nouvel ordre comme le précise l'instruction ministérielle.

10. La protection des étudiants

- La protection des étudiants en santé est notre priorité comme l'a rappelé un communiqué de presse du MESRI du 19 mars. (Annexe)
- Nous proposons une formation numérique aux « mesures barrières » mis à disposition par notre service d'hygiène.
- Il est indispensable que les responsables de structures qui accueillent les étudiants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle s'assurent de la bonne compréhension et application de ces mesures.
- Il est rappelé que tous les étudiants (1^{er} et 2^{ème} cycle) doivent bénéficier des mesures de précaution pendant leur stage.
- Les étudiants en difficultés doivent être soutenus et accompagnés par des structures dédiées mises à disposition par notre équipe de psychiatrie, comme toujours très investie. Le dispositif CoviPsy HUS sera adapté aux étudiants. Il sera ouvert dès lundi matin (23/03/2020) à 9h (numéro : 03.88.11.51.50).
- Nous travaillons à un accompagnement des étudiants des unités Covid-19 pour faire face au stress lié à l'urgence et la mortalité de patients isolés de leurs familles. (cf. paragraphe stages 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle).

Les règles de bases :

- (1) Respecter les gestes barrières : laver vos mains régulièrement, respecter les règles de distanciations (plus de 1m50, saluer sans serrer la main), tousser dans votre coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique.**
 - (2) Si vous avez une maladie chronique et +/-immuno-dépression transmettez un certificat de votre médecin traitant à la scolarité et ne vous rendez pas en stage. Vous ne serez pas pénalisés.**
 - (3) Si vous êtes symptomatiques (toux, fièvre ...), il ne faut pas venir en stage mais rester confiné à domicile 15 jours en respectant les règles de surveillance et de consulter en cas de signes de sévérité. Un dépistage doit être proposé aux internes. Pour les dépistages, il faut téléphoner au centre de dépistage aux heures ouvrables au 03 69 55 11 88**
- **Anne Charpiot est la coordinatrice de la sécurité de nos étudiants avec la mission de coordonner les besoins et rappeler les règles d'hygiène.**

En conclusion, nous affrontons une crise sanitaire sans précédent avec un engagement et une résilience qui force le respect et l'admiration de tous.

Vous vous êtes mobilisés avec nos soignants et toute notre communauté HU et H avec une force qui va nous permettre de gagner ce combat.

Continuons ce combat, avec civisme et courage. Nous devons tenir... préserver nos forces... mais je sais que nous réussirons ensemble.

Merci à vous, mes cher(e)s étudiant(e). Votre engagement suscite une immense fierté.

Je vous le répète et vous le répèterai chacun de mes messages.

Courage à tous.

Jean, votre Doyen

